

Le Moniteur Acadien

ORGANE DES POPULATIONS FRANCAISES DES PROVINCES MARITIMES.

NOTRE RELIGION. NOTRE LANGUE ET NOS COUTUMES.

JOURNAL HEBDOMADAIRE]

Shédiac, N.-B., Jeudi, 9 Janvier 1913.

Vol. XLVI—No. 28

ADRESSES D'AFFAIRES

Dr J.A. LEGER
SHÉDIAC, N. B.

Bureau bâtime Martin McDonald. Résidence
côté de la rue Ste-Anne et de la grand-rue.

Dr L. Eric Robidoux
MÉDECIN ET CHIRURGIEN

Bureau et résidence : Côté de la rue Queen et
grand-rue
SHÉDIAC, N. B.

Dr J. A. Gaudet,
MÉDECIN-CHIRURGIEN
ST-JOSEPH, MEMRAMCOOK

Les maladies des yeux et des oreilles sera
traitées comme auparavant.

Dr T. J. Bourque
MÉDECIN ET CHIRURGIEN
RICHIBOUCTOU, N. B.

Consultation à toute heure du jour et de la nuit
Pharmacie de première classe—Drogues, par-
fums, articles de toilette et de fantaisie, cigares
et tabacs de choix.

Dr A. Sormany
SHÉDIAC N. B.

Bureau et résidence : Rue Sackville.
Tél. 22.
24 oct. 1911—

Dr A. R. Myers

RÉCEMENT DES HOPITAUX DE LONDRES
ET DE BERLIN,
MÉDECIN ET CHIRURGIEN

La chirurgie une spécialité.
Heures de Bureau : 2 à 4 p.m., 7 à 9 p.m.
15 rue Alma, MONCTON

Dr. M. A. Oulton,
SHÉDIAC, N. B.

Bureau : Ancien bureau du Dr. L. J. Belliveau.
24 oct. 1911.

W. A. Russell

AVOCAT, AGENT D'ASSURANCE,
COLLECTEUR, ETC.
SHÉDIAC, N. B.

Collecte les comptes avec expédition et exécute
toute instruction avec ponctualité.

E. R. McDonald,

AVOCAT, NOTAIRE PUBLIC, AGENT
D'ASSURANCE, etc.
SHÉDIAC, N. B.

Bureau à côté de la Pharmacie Léger.
1er sept. 1910.

FERO. J. ROBIDOUX

AVOCAT, SOLICITEUR, NOTAIRE
PUBLIC, Etc.
RICHIBOUCTOU, N. B.

Argent à prêter sur hypothèque.

McQUARRIE & ARSENAULT

AVOCATS, NOTAIRES PUBLICS, Etc.
Summerside, P.E.I.

Argent à prêter

Nell McQuarr Aubin E. Arsenault

ANTOINE J. LEGER, B. A.

Avocat, Notaire Public, Etc.,

Bureau : Grand-rue, Moncton, N. B.
et déc. 07.

Thomas W. Butler,

Avocat, Solliciteur, Notaire Public, Ar-
gent à prêter, et Greffier de la Paix.
NEWCASTLE, N. B.

S'occupe d'assurance contre le feu et les
27 mars 08—c

La Banque de Montréal

Etablie en 1817

Capital, \$16,000,000 | Fonds de réserve, \$16,000,000
Profits encore à partager, \$1,855,185.36

Bureau principal, Montréal—Succursale à Shédiac, N. B.
Où l'on transige toute espèce d'affaires de banque.

DÉPARTEMENT DE BANQUE D'ÉPARGNE—Intérêt aux taux cou-
ants sur les dépôts de \$1.00 en montant.

Les affaires par la maille sont expédiées avec soin et promptitude.

G. A. WHITE, Gerant, - Shédiac, N. B.

Le Canada est prospère

L'année 1912 vient de se terminer
sous les plus heureux auspices pour le
Canada. Rien n'a été négligé pour as-
surer la prospérité du Canada, et notre
pays n'a rien à regretter de la façon
dont les choses ont été administrées.

En ce qui concerne les affaires gé-
nérales du Canada, et notre pays n'a rien à
regretter de la façon dont les choses ont
été administrées.

En ce qui concerne les affaires gé-
nérales du Canada, le peuple de ce pays
n'a qu'à se féliciter du résultat merveil-
leux obtenu par le nouveau gouverne-
ment qui a administré si sagement les
affaires.

Les prophéties des ennemis du gou-
vernement n'ont pas été réalisées, car
au contraire, jamais on n'a vu un tel
progrès, une telle prospérité que la ma-
nifestation de qui vient de s'écouler.

Les chiffres, qui sont authentiques et
véridiques, démontrent clairement que,
partout en Canada, l'année qui vient de
s'écouler, a été une ère exceptionnelle
de prospérité. Elle dépasse, en réalité,
tout ce qui s'est vu depuis la Confédération.

Les ennemis du gouvernement Borden
avaient prédit que ce gouverne-
ment, avec toutes les énormes dépenses
qu'il a faites pour des améliorations de
tous genres, et pour le développement
du pays, augmenterait considérablement
la dette du Canada.

Qu'est-il arrivé ?
C'est la dette publique du Canada,
qui était de \$315,436,000 l'an dernier,
qui a été réduite à \$307,511,000. Ceci
est une diminution de près de huit mil-
lions de dollars, sur la dette nationale.

Les revenus du pays pendant l'année
qui vient de s'écouler, ont également
considérablement augmenté.

Pendant cette même année 1912, le
gouvernement a apporté une attention
toute spéciale au développement du
service des chemins de fer au Canada. Il a
poussé avec vigueur les travaux de para-
chèvement du chemin de fer Transconti-
nental, et a réussi à accomplir en une
année, plus de travail dans la construc-
tion de ce chemin de fer, que pendant
une période comparative de quatre ans
de l'ancien régime. Comme résultat le
chemin de fer Transcontinental est pres-
que terminé, en un sens et avant long-
temps on verra un service ininterrompu
de la côte du Pacifique aux provinces
maritimes.

L'immigration pendant la dernière
année, indique aussi une augmentation
de treize pour cent sur l'année précé-
dente. Un fait intéressant à noter à ce
sujet, c'est que le nombre de Canadiens-
français établis aux Etats-Unis depuis
plusieurs années et qui sont revenus au
Canada en 1912, est plus considérable
que celui des quatre années précédentes.
C'est que le gouvernement a nommé un
grand nombre d'agents aux Etats-Unis,
qui s'efforcent à faire revenir les nôtres
au pays.

Pendant l'année 1912, il est venu s'é-
tablir au Canada, 400,000 personnes de
pays étrangers, ce qui est un record.

L'agriculture, pendant l'année 1912,

a été à son apogée de prospérité, et la
classe agricole n'a eu qu'à se féliciter de
l'administration du gouvernement Borden
qui apporte une attention toute spé-
ciale à la cause de l'agriculture.

On se rend facilement compte, que le
Canada n'a jamais été aussi prospère
qu'il ne l'est sous la direction du gou-
vernement de l'hon. R. L. Borden, et
ceux là même qui, dès l'avènement du
gouvernement conservateur au pouvoir,
se plaisaient à faire des prophéties fan-
tastiques et désavantageuses pour ce
même gouvernement, s'inclinent aujourd'-
hui, et admettent que c'est là un gou-
vernement modèle qui remplit ses pro-
messes, et qui ne néglige aucune provin-
ce.

Le pays est prospère ; le peuple est
heureux ; la dette nationale diminue et
les revenus grossissent dans des propor-
tions considérables. Que peut-on de-
mander de plus ?

La guerre

Constantinople, 31 déc. — Les
instructions qui ont été envoyées à
Reichard Pacha, le chef de la délé-
gation ottomane, à la conférence
de la paix ont été publiées à Con-
stantinople. Il a été ordonné à Re-
ichard Pacha de proposer de sou-
mettre toutes les questions tou-
chant la Turquie et les Balkans, à
la décision des puissances. Mais
une exception est faite au sujet de
la question d'Andrinople. La Su-
blime Porte veut absolument le
maintien de ses droits souverains
sur le vilayet d'Andrinople.

Défaite Grecque

Vienne, 31.—On annonce que
les Grecs, après avoir subi une
défaite, ont été forcés de lever le
siège de Janina. Mais il s'agit d'une
rumeur dont on n'a pas encore
reçu la confirmation.

La Turquie veut la médiation

Londres, 31.—Enfin, après
quinze jours de feintes et d'hésita-
tions, la Turquie a décidé de dé-
clarer ses intentions.

La Sublime Porte désire la mé-
diation des puissances pour sortir
le mieux possible de la situation
causée par la guerre. Les plénipo-
tentiaires turcs ont proposé, en
termes diplomatiques, cette solu-
tion des difficultés, au cours de la
séance d'hier.

Cette séance a été courte et plus
remarquable que les séances pré-
cédentes, car les Turcs ont eu re-
cours aux tactiques qui caractéri-
sent les Ottomans, en temps de
négociations.

La délégation a reçu de nouvel-
les instructions de la Porte, a an-
noncé Reichard Pacha, mais une
partie du télégramme était indé-
chiffable et doit être répétée à

Au Public du Comté de Kent

Epargnez votre argent en venant acheter les marchandises
dont vous avez besoin au Magasin Z. Léger, Rexton. Nous
avons un immense assortiment de marchandises qu'il nous faut
vendre pour faire place aux marchandises du Printemps.

Marchandises sèches,
Hardes confectionnées,
Chaussures,
Epicerie, Farine et Moulée.

Le tout au plus bas prix possible. En achetant ici vous
faites des épargnes. Une visite à notre magasin vous en con-
vaincra.

Z. LEGER, Rexton.

Constantinople, pour sa traduction
Puis Reichard Pacha en vint au
point discuté depuis le commence-
ment des négociations, selon l'opi-
nion des délégués des Balkans. Il
déclara qu'il était autorisé à dire
que la plupart des questions dé-
battues seraient référées aux puis-
sances, mais qu'on ferait excep-
tion pour les frontières entre la
Bulgarie et la Turquie, et que les
questions seraient réglées directe-
ment par les deux gouvernements.

Projet d'ultimatum

Les alliés se proposent d'amener
une crise, à la prochaine réunion,
mercredi, et de poser un ultima-
tum à la Turquie. Ils sont déter-
minés à ne plus perdre de temps à
attendre le résultat des consulta-
tions télégraphiques, réelles ou
prétendues, entre Constantinople
et les délégués turcs, à Londres.
Ils se réuniront de bonne heure,
mercredi, afin de prendre une dé-
cision, sur la marche à suivre.

Les craintes

Dans le camp des alliés, la pro-
position de médiation est reçue
comme mécontentement. La Serbie
et le Monténégro sont les moins
satisfaits, parce qu'ils considèrent
comme impossible, une médiation
impartiale des puissances, parmi
lesquelles se trouverait l'Autriche,
une nation qui montre, depuis
longtemps, une attitude menaçante.

De son côté, la Grèce tremble à
la seule idée des puissances s'occu-
pant des provinces qu'elle convoi-
te, comme elle s'est occupée de la
Crète, en 1898, alors que le prince
George fut nommé haut commis-
saire de l'île.

Horribles massacres

Une dépêche de Budapest, pu-
bliée par le "Daily Telegraph" dit
que, d'après des informations re-
cueillies par les autorités austro-
hongroises, le gén. serbe Jano-
vitch, guidant la marche de son
armée à travers l'Albanie a adop-

té un plan délibéré pour l'extermi-
nation des Musulmans. D'après la
même dépêche, 3300 Musulmans
ont été mis à mort, entre Kuma-
nova et Likup. Près de Pristina,
5,000 ont été massacrés avec la
plus horrible cruauté. Les villages
ont été incendiés et les habitants
fusillés. Des pauvres mères ont été
forcées d'assister à l'écartèlement
de leurs enfants.

Les atrocités ne sont pas seule-
ment confinées à l'Albanie. Des
massacres ont eu lieu à Priip Kos-
sova et Werschitza. A Verino-
vitch, le commissaire serbe a invi-
té les fugitifs à se rendre et à dé-
poser leurs armes. Les quatre
cents fugitifs qui sont revenus, ont
immédiatement été fusillés ou pen-
dus.

Scutari cède

Le "Times" publie la dépêche
suivante de Belgrade : "On rap-
porte que le ministère de la guerre
a reçu un télégramme, annonçant
la chute de Scutari, à la suite d'une
attaque serbe.

L'Autriche

Paris, 31.—La "Petite Républi-
que" annonce que le cabinet des
Affaires étrangères a été avisé que
l'Autriche a offert à la Russie d'ar-
rêter de mobiliser ses troupes à
certaines conditions qui sont, pa-
rait-il, le retrait des troupes russes
de la frontière et l'acceptation d'une
formule de traité au sujet de la
frontière albanienne.

L'exclusion des ulstériens dans le dé-
bat sur la question du Home Rule

Londres, 31 décembre.—Aux Com-
munes anglaises, demain, M. Asquith
proposera l'exclusion des ulstériens de
toute discussion concernant la ques-
tion du Home Rule.

A la séance d'hier, sir Edward Car-
son a accusé la presse nationaliste de
pactiser avec l'Allemagne contre la
Grande-Bretagne.

Une avalanche cause un désastre dans
l'Ouest

Fernie, C. A., 30 décembre.—Une
avalanche a causé un désastre à Coal
Creek, où sont des mines appartenant
à la "Crow's West Pass Coal Com-
pany." Une boutique de charpentier
dans laquelle il y avait douze ou treize
hommes a été emportée. On a retrou-
vé trois cadavres et les sauveteurs
sont à l'œuvre.

Le Temps - Arrive

Les Rhumes, la Grippe

Pour prévenir les Rhumes et la Grippe qui attaquent presque toutes les gens, il faut avoir promptement le système respiratoire surtout dans l'état de santé le plus parfait et alors quand bien même l'on serait exposé aux froids ou aux pluies de la saison nous n'en recevons aucun tort. Pour nourrir les cellules qui sont tout particulièrement situées dans les poumons où dans les organes respiratoires aucun remède simple ne pourra faire autant de bien que la préparation.

Huile Foie de Morue, Bourbon de miel

Nous vendons chaque année des quantités énormes de cette préparation, plus qu'ailleurs et c'est dû aux soins avec lesquels nous choisissons les différents ingrédients qui entrent dans cette préparation. Une huile pure de foie de morue Norvégien, un vieux bourbon de qualité supérieure et le miel clarifié appelé Clover Honey. Prix 60 cents la chopine.

Cie des Pharmacies Leger

Moncton et Shédiac

Lowther Hotel, AMHERST, N. E.

Bonnes chambres, bonne table, soins empressés, et prix modiques.
Olivier T. Leger, propriétaire
24 octobre 1912

S. J. Vienneau,

Encanteur public pour le Comté de Westmorland,
Saint-André, N. B.

Toute lettre ou demande par la maille recevra une prompte attention.—20 oct. 1912

Chapeaux & Modes

Mlle Leonie Doiron

Annonce respectueusement au public qu'elle vient de recevoir un superbe choix de CHAPEAUX et MODES du plus fin dernier goût qu'elle débitera à bon compte à son aimable clientèle. Grande ouverture et défilé jusqu'à vendredi de cette semaine. Venez tous.

Terre à vendre

J'offre à vendre ma terre, située à St-Antoine, comté de Kent. Elle contient 150 arpents, dont 100 à la charrue et le reste en beau bois. C'est une bonne terre et elle renferme de bonnes granges et une bonne maison, et il y a eu bien du labour de fait dessus l'automne dernier. Aussi une quantité d'agréables de la ferme. Je vendrai à des conditions avantageuses. Pour toute autre information s'adresser à

CLEMENT CORMIER,
45 North Summer St.
Adams, Mass.

6 janv. 1913-31.

Avis Municipal

L'Assemblée régulière de janvier du Conseil Municipal du Comté de Westmorland s'ouvrira

MARDI, 21 JANVIER COURANT, à deux heures de l'après-midi, au Palais de Justice, Dorchester.

Tous ceux qui ont des réclamations contre la Municipalité de Westmorland sont requis de les produire au Secrétaire, dûment attestées, au moins six jours avant l'assemblée du Conseil.

Les comptes de magistrats, constables et témoins dans les enquêtes criminelles doivent être dressés et certifiés en vertu des dispositions du Chapitre 126 des Statuts R. fondus 1903.

Daté ce 6 janvier 1913
Par ordre,
GESNER A. TAYLOR,
Secrétaire de la Municipalité de Westmorland.

7 janvier 1913-31.
Le Liniment de Minard guérit la diphtérie.

LE MONITEUR ACADIEN

Organe des populations françaises des provinces maritimes
Paraît le jeudi de chaque semaine

Abonnement
Un an, \$1.00; 6 mois, 50c. Payable d'avance
On exige \$1.25 par an quand il n'est payé qu'à la fin de l'année

Pour les Etats-Unis l'abonnement est de \$1.25 par année et invariablement payable d'avance.

Annonces

Première insertion, 10c. par ligne
Pour chaque insertion subséquente, 5c. par ligne
Les impressions de toute sorte exécutées à bref délai et à prix raisonnables

F. D. ROBINDOUX,
Editeur-propriétaire,
Shédiac, N. B.

LE MONITEUR ACADIEN

SHÉDIAC, 9 JANVIER 1913.

Départ regretté

La Révérend Sœur Rosalie, qui enseignait au couvent de Shédiac depuis une dizaine d'années, vient d'être appelée, par le Conseil de sa Communauté, à prendre la direction du Couvent N.-D. du Sacré-Cœur, à St-Joseph de Memramcook, pour y remplacer la Révérend Sœur Joséphine, dont l'état de santé l'oblige à prendre du repos.

Tout Shédiac regrette le départ de Sœur Rosalie, mais surtout les élèves du couvent et les Enfants de Marie, dont elle était la zélée directrice. Ces dernières lui ont donné un témoignage de leur estime en lui présentant à son départ, une belle adresse.

Le Moniteur présente ses humbles hommages à Sœur Rosalie et la félicite de sa promotion. Sous son habile direction, le couvent de Memramcook ne pourra que progresser.

A LA RÉVÉRENDE SŒUR ROSALIE, DIRECTRICE DES ENFANTS DE MARIE.
Bien chère Sœur,

C'est le cœur rempli de bien vives émotions que vous voyez aujourd'hui vos Enfants de Marie se presser autour de vous.

Réunies dans un même sentiment d'amitié sincère et de franche reconnaissance, nous voudrions pouvoir retracer les actes admirables de votre carrière et énumérer les belles qualités que le Seigneur vous a départies. Nous ne pouvons que nous taire et admirer en vous les grandes vertus dont vous nous avez donné un si bel exemple pendant votre trop court séjour au milieu de nous.

Nous perdons en vous, chère Sœur, une amie sincère. Vous laisserez parmi nous un vide que le souvenir seul pourra combler. Nous serons souvent avec vous par la pensée, par le cœur, toujours. C'est avec regret que nous nous séparons de vous, c'est le deuil dans le cœur que nous vous disons adieu.

Vous nous avez aidés de vos conseils, encouragés de vos bonnes paroles, et maintenant, il vous faut partir. Là-bas, on vous appelle, les âmes vous attendent. Allez, épouse du bon Maître, allez travailler à une autre branche de sa vigne. Mais dans les jours heureux que vous passerez là-bas, souvenez-vous de ceux que vous avez laissés ici. Emportez avec vous les bons souhaits et les vœux heureux de toutes vos amies rassemblées autour de vous.

Que votre nouveau séjour soit ensoleillé et parfumé des beaux souvenirs que vous avez semés sur le chemin de la vie et qui vivront toujours dans nos cœurs.

Et maintenant, inclinées sous votre main chérie, nous vous promettons fidélité à Dieu, fermeté dans la lutte, constance dans l'épreuve, nous prenons pour devise ces deux mots, résumant tous vos sages conseils: Devoir et vertu.

Comme gages assurés de la sincérité de nos sentiments, veuillez accepter ce cadeau qui, comme nous l'espérons, vous rappellera notre souvenir.

Adieu, chère Sœur, plutôt à revoir. Oh! merci, merci, c'est le dernier mot de vos Enfants de Marie qui vous quittent avec regret.

VOS ENFANTS DE MARIE,
DE SHÉDIAC.

Ce 29 décembre 1912.

Conseil Municipal de Kent

Le Conseil Municipal du Comté de Kent se réunira, en session annuelle mardi prochain, 14 janvier.

Feu Monsieur Isidore Bourque

L'un des plus anciens et des plus respectés citoyens de Shédiac vient de descendre dans la tombe dans la personne de M. Isidore Bourque, décédé dans la nuit du 1er au 2 janvier. Né en ce comté le 25 octobre 1825, il était âgé de 87 ans et deux mois. Affaibli par une pneumonie qui avait failli l'emporter il y a trois ans, le regrette défunt contracta de nouveau la maladie le lendemain de Noël, alors qu'il avait participé au dîner de famille, et il déclina rapidement malgré les soins assidus dont il était entouré. Homme pieux et honorable, il n'avait que des amis. Il reçut son éducation au Collège de Joliette, P. Q., il se livra, à son retour, à la tâche ardue de l'enseignement jusqu'à il y a une vingtaine d'années. Il prenait dans son temps une part active à la politique et à tous les mouvements publics. Il opposa feu Sir Albert Smith à une élection provinciale quelques mois avant la confédération.

M. Bourque laisse pour pleurer sur sa tombe une épouse encore vigou-



FEU M. ISIDORE BOURQUE

reuse, cinq fils et quatre filles; le Dr L. N. Bourque, Moncton, le Dr A. H. Bourque, West Newton, S. A. Bourque, directeur du mouvement des convois de chemin de fer à Santa-Fé, Arthur Bourque, agent d'assurance à Boston, J. V. Bourque, maître de poste à Shédiac, Mme F. G. J. Comeau, Halifax, Mme Louis Comeau, St-Jean, et Mme Mercier, Montréal. Un de ses enfants mourut en bas âge, et une autre fille, Mme Dr L. J. Belliveau, avait précédé dans la tombe.

Les funérailles, très imposantes, eurent lieu samedi matin. Le service funèbre fut célébré par M. le curé LeBlanc, assisté de M. le curé Belliveau, de Grand-Digue, comme diacre, et de M. le curé H. D. Cormier, de la Hte-Aboijagane, comme sous-diacre. Les porteurs étaient l'hon. sénateur Poirier, MM. Julien Cormier, Ferd. Ouellet, D. J. Doiron, Dr Sormany et F. Robidoux. Malgré la tempête qui sévissait, il y avait une grande foule, attestant la haute estime que ses concitoyens portaient au regretté défunt. Requiescat in pace.

Le progrès de l'industrie

Le rapport du recensement des manufactures du Canada pour la première décennie du siècle, qui vient d'être publié par ordre du Ministre du Commerce, démontre le développement extraordinaire des industries du pays pendant cette période.

Ontario, qui compte 8,001 établissements manufacturiers, est à la tête des provinces, en 1910, avec \$579,810,000 de produits, Québec ayant 6,384 manufactures, suit avec un rendement de \$350,901,000.

Montréal, qui, en 1900, manufacturait pour \$71,099,000, a élevé ce montant à \$166,296,000 en 1910, tandis que Toronto continue de se placer au deuxième rang des villes manufacturières du Canada, avec \$134,306,000 en 1910, contre \$58,415,000 en 1900. On remarque toutefois que l'augmentation proportionnelle a été plus forte pour

la Ville Reine que pour la métropole, pendant la dernière décennie.

Maisonnette occupe la sixième place, avec \$20,813,000 de produits fabriqués en 1910, contre \$6,008,000 en 1900.

La ville de Québec tient la huitième, avec \$17,149,000 en 1910, contre \$12,779,000 en 1900.

Hull est la dix-septième ville du Canada avec \$7,259,000 de produits manufacturés en 1910, contre \$3,182,000 en 1900. La Chine arrive la vingtième avec \$6,293,000 en 1910, contre \$2,909,000 en 1900.

Voilà des chiffres intéressants, qui comportent leurs commentaires.

Si l'on compare les rapports faits pour 1905 et pour 1910, l'augmentation pour cent du capital pendant une période de cinq ans a été de 47.36, celle des employés à salaire de 20.77, des salaires payés de 42.49, des employés à gages de 32.32, des gages de 46.77, et des produits de 62.32. On n'a pas tenu compte de la valeur des matières premières pour l'année 1905. La comparaison des rapports faits pour 1900 et 1905 indique un pourcentage d'augmentation 89.43 pour le capital, de 18.91 pour les employés à salaire, de 29.27 pour les salaires, de 15.41 pour les employés à gages, de 50.02 pour les gages et de 49.32 pour les produits.

L'augmentation du capital engagée dans les diverses industries pendant la première période de dix ans a été de 34.76 pour cent, dans la seconde période de 179.15 pour cent, et dans les vingt ans de 276.19 pour cent. L'augmentation dans le prix des salaires et des gages payés a été 42.96 pour cent pendant la première période, de 112.75 pour cent pendant la seconde période, et de 204.17 pour cent pendant la période de vingt ans. L'augmentation dans la valeur des produits a été, pour la première période, de 30.47 pour cent, de 142.38 pour cent pour la seconde période, et de 216.24 pour cent pour la période de vingt ans. L'augmentation la plus considérable dans la valeur des capitaux employés se trouve dans le groupe des industries diverses et elle est de \$191,956,786, soit 444.43 pour cent; la plus grande augmentation dans les salaires et les gages payés dans le groupe des industries du bois, ayant été de \$27,376,899, soit 146.72 pour cent et la plus grande augmentation dans la valeur des produits se trouve dans le groupe des produits alimentaires, ayant été de \$169,710,334, soit 223.42 pour cent.

La province qui dénote la plus forte proportion dans l'augmentation de la valeur des produits pour dix années écoulées de 1900 à 1910, c'est l'Alberta; cette proportion est de 1,330.64 pour cent, et le montant de l'augmentation de \$17,475,306. Le Manitoba accuse une augmentation pendant cette même période de \$40,746,139 ou 315.19 pour cent. La Colombie Anglaise une augmentation de \$45,756,57 ou 23.77 pour cent; Ontario une augmentation de \$338,276,739 ou 140.05 pour cent; Québec une augmentation de \$192,613,662 ou 121.69 pour cent; l'île du Prince-Edouard une augmentation de \$809,762 ou 34.80 pour cent et la Saskatchewan \$5,680,465 ou 871.68 pour cent.

Le nombre des employés à gages ayant moins de 16 ans pour l'année 1900 a été de 12,143 ayant gagné \$1,288,488, et pour l'année 1910 il y a été de 13,282 ayant gagné \$2,112,648. Le nombre d'ouvriers à la pièce employés en dehors des manufactures été 3,451 pour l'année 1900, ayant gagné \$1,900,238, et il a été de 8,401 pour l'année 1910 ayant gagné \$2,710,199. Le montant d'argent gagné par ces deux classes représente 3.56 pour cent de tous les gages gagnés en 1900, et de 2.45 pour cent des gages gagnés en 1910.

On n'a pas fait cette distinction pour l'année 1910.

—La Presse.

Le commerce du Canada

Pendant la première année d'administration du gouvernement conservateur, le Canada a joui d'une prospérité sans précédent, et l'avenir fait prévoir que l'année qui commence, surpassera encore en prospérité, tout ce qui s'est vu dans ce pays jusqu'à présent.

Pour la première fois dans l'histoire de ce pays, le chiffre du commerce pendant l'année qui vient de s'écouler, dépassera le billion de dollars.

Depuis le mois de janvier 1912, chaque mois a enregistré une augmentation considérable sur le chiffre de commerce du mois précédent. Même pendant les mois où les affaires se ralentissent, il y a eu une remarquable activité dans le commerce. Il n'y a pas eu, à proprement parler, la morte saison.

Il n'y a donc nul doute que, se basant sur les résultats obtenus en 1912, par le gouvernement Borden, le Canada étendra son commerce avec l'étranger d'une façon merveilleuse. Le gouvernement Borden avait promis au pays de développer son commerce, et il a tenu parole. Du reste il n'y avait pas là qu'une simple promesse faite, mais il s'agissait d'administrer les affaires de telle façon à obtenir le résultat désiré. C'est donc là un succès colossal.

Les archives paroissiales

Durant la visite pastorale, nous avons remarqué avec plaisir que quelques curés ont eu la pensée d'écrire dans un registre de courtes monographies de leurs paroisses.

Nous serions heureux de voir tous les curés suivre cet exemple. Ils ne peuvent se faire une idée de l'utilité qu'aurait plus tard ces notes jetées sur le papier au sujet d'événements qui maintenant peuvent leur paraître de peu d'importance, et que leurs successeurs cependant regarderont comme très intéressants et de grande valeur.

L'histoire de nos paroisses naissantes, le récit des sacrifices que souvent leur création a exigés, seront une source féconde d'édification et nous devons avoir à cœur de l'exploiter.

Qu'en consultant les archives de nos paroisses, on puisse facilement trouver: quand elles ont été fondées, quelles sont les circonstances dans lesquelles elles ont pris naissance, quels ont été les curés qui leur ont donné tout ce qu'il fallait d'intelligence et de cœur, quand, comment et par qui ont été construites les églises, ce qu'elles ont coûté, quels ont été les premiers et aussi les plus zélés habitants de ces paroisses, comment se sont ouvertes et comment ont fonctionné les écoles, etc.

Nous comptons sur la bonne volonté de nos curés pour la réalisation de ce désir dont tous comprendront l'importance.

MGR MATHIEU, évêque de Régina.

Un eudiste victime de sa charité

Chicoutimi, 2 janvier.—Les journaux de Paris nous apportent la triste nouvelle de la fin héroïque du Rév. Père Maurice Pujos du Coudray, eudiste, ancien évêque du séminaire de Halifax. Voici d'après "La Croix" Paris, les circonstances de cette mort.

Après 11 années passées au Canada, le père avait été rappelé en France par ses supérieurs, et affecté à l'aumônerie du lycée de Versailles. Le 15 décembre dernier, il avait été appelé au chevet d'un soldat qui se mourait d'une fièvre infectieuse. Bien qu'il sut que la maladie était des plus contagieuses, l'aumônier voulut prodiguer ses consolations à l'agonisant et ne le quitta pas jusqu'à ses derniers moments.

Le soir, le soldat avait succombé, mais le révérend Père était pris des mêmes symptômes et le lendemain matin, il expirait, victime du devoir.

Le révérend Père Maurice Pujos du Coudray, était âgé de 30 ans. Après avoir fait ses études théologiques au grand séminaire de Halifax dirigé par les pères de sa congrégation, il fut pendant 3 ans, secrétaire de St-Grandeur Mgr McCarthy, qui avait su apprécier ses solides qualités; de là il fut nommé professeur au collège de Chicoutimi, N. B., en fin de mois de juillet dernier, il retourna en France, au siège de l'Archicongrégation de N. D., des Armées où il vient de mourir héroïquement, tranquillement comme tous ces hommes qui ont voué leur existence à Dieu et n'attendent rien d'autre que l'accomplissement de sa sainte volonté.

Hat

Le 25 Décembre après leurs Eire

C'est

TA

que Santa C bli son com

Les Vitrine fets de Noël—de le monde. C'est eu.

Patins, Patins, pour hommes et filles.

Petites traî jeunes filles et

Cartes de Bijoute Bo

Sur les con chargées de tou

Verre découpe Noël, Chandel

Venez, Ve tronverez à bas

R. C. TA

NOUVELLE

Le Liniment de moderne contre matisme, les Ento Tous les magasins grossiers, la plus pe grosse et grande bou vous rendra votre a

Le DR ANTO dentiste, a l'honne public qu'il sera A samedis après-midi le voir au magasin Cormier.

17 octobre 1911.

M. Ferdinand morait d'une visite

M. Frs. A. Lel thur M. Cormier, ne, nous honoraie di passé.

M. Henri D. L gne, nous hono mardi.

M. David R. F rachoies, nous hono mardi.

MM. A. M. Légo dreau, partis le Jou promenade à Monto sont revenus au co semaine.

Une lettre de poste de Saint-Bouctouche, nous sans signature. Le piastre. L'auteur communiquer son

Les fêtes et la gent bien à contre qu'une demi-feuille M. et Mme F. Halifax, M. et Mm

Noel ! Noel !

Grand Bazar

OUVERT

Chez TAIT !

Hatez-vous ! Hatez-vous !

Le 25 Décembre approche et les petits enfants soupirent après leurs Etreennés.

C'est chez
TAIT

que Santa Claus a établi son comptoir.

Un gros assortiment de
Fourrures pour Dames—Col-
lets et Manchons à grand
marché.

Les Vitrites, les comptoirs, les étagères sont remplis d'effets de Noël—développés, découverts, exposés à la vue de tout le monde. C'est le meilleur assortiment que nous ayons jamais eu.

Cadeaux de Noel

Patins,
Patins,
pour hommes, femmes
et filles.

Présents de Noël pour Dames
" " " " hommes
" " " " garçons
" " " " filles
" " " " enfants

Petites traines en abondance au 2e étage, Raquettes pour jeunes filles et Dames.

LE PREMIER PLANCHER

Cartes de Noël
Bijouteries et
Bonbons.

Toutes espèces de marchan-
disés qui feront des jolis ca-
deaux de Noël et du jour de
l'an.

Sur les comptoirs, quatre grandes Vitrites complètement chargées de toutes sortes d'objets.

Verre découpé, Objets de Noël, Garniture pour arbres de Noël, Chandelles de Noël, etc., Bijoux et joujoux pour les enfants.

Venez, Venez en temps. Regardez, cherchez—et vous trouverez à bas prix tout ce qu'il vous faut.

R. C. TAIT - - - Shediac, N.B.

NOUVELLES LOCALES

Le Liniment de Bentley, le remède moderne contre la douleur du Rhumatisme, les Entorses, les efforts, etc. Tous les magasins le vendent en deux grosseurs, la plus petite à 10 cts. Une grosse et grande bouteille à 25 cts. On vous rendra votre argent s'il ne guérit.

Le DR ANTOINE CORMIER, dentiste, a l'honneur d'annoncer au public qu'il sera à Shediac tous les samedis après-midi, et qu'on pourra le voir au magasin de Mme A. J. Cormier.

17 octobre 1911.—ac.
M. Ferdinand Sonier nous hono-
rait d'une visite jeudi passé.

M. Frs. A. LeBlanc et M. A. A. thur M. Cormier, de l'Abbaye-
na, nous honoraient d'une visite jeu-
di passé.

M. Henri D. LeBlanc, de Coca-
gne, nous honoraient d'une visite
mardi.

M. David R. Boudreau, du Ba-
rachois, nous honoraient d'une visite
mardi.

MM. A. M. Léger et André F. Bou-
dreau, partis le jour de Noël pour une
promenade à Montréal et Sherbrooke,
sont revenus au commencement de la
semaine.

Une lettre déposée au bureau
de poste de Saint-Jean-Baptiste de
Bouchouche, nous est arrivée mardi,
sans signature. Elle renfermait une
giastre. L'auteur voudra bien nous
communiquer son nom au plus tôt.

Les fêtes et la maladie nous obli-
gent bien à contre-cœur à ne publier
qu'une demi-feuille cette semaine.

M. et Mme F. G. J. Comeau, de
Halifax, M. et Mme Louis Comeau, de

St-Jean, Mme Mercier, de Montréal, M.
Arthur Bourque de Boston, M. le Dr
L. N. Bourque, de Moncton, étaient
en ville samedi pour les funérailles de
leur regretté père. M. John N. Lyons,
de l'Intercolonial était aussi descendu
pour la triste cérémonie.

Nous attirons l'attention de nos amis,
de Kent sur l'annonce de M. Zacharie
Léger, qui tient à Rexton, dans l'an-
cien magasin Pascal Hébert, un maga-
sin modèle sous tout rapport, que nos
lecteurs feront bien de visiter. Le bon
marché est le motto de M. Léger, et ses
marchandises sont de premier choix.

M. Edouard Caissie, du Cap de
Shediac, honoraient le Moniteur d'une
visite jeudi de la semaine dernière.

M. Edmond Breaux, de St-Antoine,
nous honoraient d'une visite mardi.

LOTTERIE REMISE.—Le tirage de la
loterie de M. Philippe F. Léger, de
Cormier Village, qui devait avoir lieu
le 1er janvier, a été remis au 1er
août prochain.

DECES

A Dupuis Corner, le 19 décembre,
après une courte maladie de 10 jours
Monsieur Hippolyte F. Gagnon s'é-
teignait paisiblement dans le Seigneur
à l'âge de 62 ans. Depuis plusieurs
années, il n'était pas bien, mais per-
sonne ne s'attendait à une fin si pré-
maturée. M. Gagnon était le type du
gentilhomme de compagnie et compa-
itait autant d'amis que de connais-
sances. Il laisse une épouse inconsola-
ble, huit enfants, deux frères et qua-
tre sœurs.

Les funérailles ont eu lieu le 21 au

Voulez-vous une montre d'or ?

Les abonnés au Moniteur qui auront payé leur
abonnement jusqu'au 1er juillet participeront au tirage
de deux MONTRES D'OR, une montre pour Dames
et une montre pour Messieurs, et DEUX MONTRES
à poignet pour jeunes Filles. Le tirage aura lieu au
commencement de janvier. Un billet numéroté sera
adressé à tous ceux qui auront rempli cette condition
unique—à savoir que l'abonnement soit payé jusqu'au
1er juillet 1913.

Que chacun se hâte d'envoyer le prix de son abon-
nement. Tout abonné nouveau payant 1 an d'avance
participera au tirage.

Dupuis Corner, Nov. le 4 1912.

M. R. B. Hébert,

Cher Monsieur :

Je désire vous faire connaître les bons
résultats que j'ai obtenus par l'emploi
de votre merveilleux remède. Vers le
15 d'août je tombai malade ; je ressen-
tais de grandes douleurs à l'estomac, et
accablé par la toux, je ne pouvais pas re-
poser ni le jour ni la nuit. Les médecines
des médecins ne me faisaient aucun
bien. Donc j'eus recours au "Remède
des Ouvriers." Après avoir employé une
grande bouteille appliquée avec des
linges sur l'estomac suivant la direction,
je me sentis grandement soulagé. Au
bout de quatre jours, je repris mon
ouvrage. Je considère que je dois ma
santé à ce remède merveilleux. C'est la
raison pour laquelle je donne ce témoi-
gnage en faveur de ce remède qui en a
guéri beaucoup d'autres. Je considère
ce remède utile dans chaque maison ;
quant à moi je ne voudrais pas m'en
passer pour aucun prix. Quiconque
douterait de la vérité de ce témoignage
peut s'informer à moi et je me ferai un
plaisir d'en recommander l'usage à n'im-
porte qui comme bon lui sera nécessaire.

Bien à vous

ALBINE G. LÉGERE,

Dupuis Corner, N. B.

9 janvier—zip.

matin, à l'église du Barachois au mi-
lieu d'un grand concours de parents
et d'amis. Le service funèbre fut chan-
té par M. le curé Massé et les por-
teurs étaient MM. Gaspard Gagnon,
Alphonse Sonier, Albini Sonier, Leonard
Boudreau, Tanis Léger et Ernest Le-
Blanc. Le regretté défunt appartenait
à la Ligue du Sacré-Cœur, à l'Apostolat
de la Prière et au Grand
Rosaire.—Que son âme repose en
paix.

Au Village de Richibouctou, le 6 dé-
cembre, Marie-Adeline, enfant chérie de
M. et Mme Philias G. Richard, allait re-
joindre son Petit frère qui l'a précédée
dans la tombe, à l'âge de 7 mois et 2
jours. La sépulture a eu lieu le 8 dé-
cembre et fut présidée par le Révérend
Martineau. Les porteurs étaient Ferris
Dion, Firmin Richard, Robine Ri-
chard et Gérard Léger.

Chère petite Adeline, ton absence
nous est cruelle ; tu nous as laissés, mais
c'est Dieu qui t'a appelée à lui. Prie
pour ton père et ta mère.

La culture du tabac en Ontario

La culture du tabac est devenue dans
la presque totalité du sud-ouest de l'Ontario
une industrie des plus rémunératrices.
Pour la mettre sur un bon pied, le mi-
nistère fédéral de l'Agriculture a fondé,
il y a trois ans, à Harrow, comté d'Es-
sex, une station expérimentale pourvue
d'une grande remise, d'un séchoir et
d'autres aménagements nécessaires. Cet
établissement n'est d'ailleurs qu'un des éta-
blissements de ce genre dépendant du
service des tabacs qui est, on le sait,
sous la direction d'un spécialiste, M. F.
Charlan. Elle est régie par M. W. A.
Barnet, B. S. A., qui a publié un rap-
port sur les travaux qu'il a dirigés en
1911.

La station comprend 38 acres et demi
et est exploitée jusqu'à un certain point
comme une ferme ordinaire. On y a con-
sacré, l'année dernière, 15 acres à des
essais de culture de tabac, dont 9 en va-
riété Improved Barley et 6 en Warne.
Les essais ont porté sur les différentes
sortes de couches, procédés de séchage,
combinaisons d'engrais, sélection de se-
mence, lutte contre le ver du tabac, etc.

Comparant les rendements du tabac
jauné à ceux du Burley, M. Barnet con-
clut que la culture du Burley blanc con-
vient mieux aux exploitations ordinaires.
Ce tabac a atteint ces trois dernières
années le prix moyen de 25 cents la li-
vre, soit en gros un rendement moyen
de 250 dollars à l'acre.

Le rapport de M. Barnet qui forme le
bulletin A-14 de la série des tabacs sera

H. H. HOUDE,

Médecin vétérinaire,
Dentiste de cheval.
Shediac, N. B.

Notice of sale

Notice is hereby given that under and by vir-
tue of the power and authority contained in a
certain Indenture of Mortgage dated the Nine-
teenth day of January A. D. 1909 and duly re-
gistered in the office of the Registrar of Deeds,
etc., in and for the County of Westmorland, in
Book K. 8, page 184, on the Thirty-first day of De-
cember A. D. 1910, and numbered 6020 therein and
made between Evelyn Mitchell, wife of Ernest
Mitchell, and Ernest Mitchell her husband, of the
one part, and Gurney R. Jones, of the other part ;
AND WHEREAS, by Indenture of assignment
bearing date the first of February A. D. 1912
made in pursuance of Chapter 141 of the Consoli-
dated Statutes of New Brunswick, 1903, respec-
tively assigning and preferences by insolvent
persons, by Gurney R. Jones, then of Lewisville
in the Parish of Moncton, in the County of
Westmorland, Merchant, and Farmer, of the
first part, the said William B. Chandler, of the
second part and the creditors of the said Gurney
R. Jones, of the third part; the said Gurney R.
Jones did grant, sell, assign and convey unto
the said William B. Chandler his heirs, executors,
administrators and assigns, all his personal pro-
perty which might be seized and sold under ex-
ecution and all his real estate, ceditis and effects ;
TO HAVE AND TO HOLD the same unto
the said William B. Chandler or his heirs, execu-
tors, administrators and assigns, respectively ac-
cording to the tenor thereof upon trust to sell
and convey the real and personal property, estate
and effects thereby granted and assigned and
convert the same into money and collect and call
in all the debts, dues and demands of the said
Gurney R. Jones and otherwise as in the said In-
denture of assignment particularly mentioned and
set forth which said Indenture of assignment was
duly registered in the Registry office of Deeds in
and for the said County of Westmorland within
five days from the execution thereof in accor-
dance with the provisions of section 12 of Chapter
141 of the Consolidated Statutes of New Brun-
swick 1903.

AND WHEREAS at a meeting of the credi-
tors of the said Gurney R. Jones held at the City
of Moncton, aforesaid, on the fourteenth day of
November A. D. 1912 at four o'clock in the af-
ternoon, duly called in accordance with the pro-
visions of said Chapter 141 of the Consolidated
Statutes of New Brunswick 1903, the said assig-
nment was by resolution passed and adopted at
said meeting, authorized and directed to con-
vey and assign to Archibald J. McQuarrie of the City
of Moncton aforesaid, Manager for the Bank of
New Brunswick at Moncton aforesaid, all the
right, title and interest of the said Gurney R.
Jones assigned by him to the said William B.
Chandler under and by virtue of the deed of as-
signment herein before mentioned in and to the
following lands and premises, that is to say :—

ALL that certain lot, piece of land and pre-
mises, situated at Shediac aforesaid, and bound-
ed and described as follows :—Commencing at a
point on the West side of the McLaughlin Road
where the North side line of Humphrey's road
strikes said McLaughlin Road; thence, westerly
along the said Humphrey Road, Sixty feet, thence,
Northerly parallel with said McLaughlin Road,
One hundred feet, thence Easterly parallel with
said Humphrey Road, Sixty feet, to the said
McLaughlin Road, and thence Southerly along
the said McLaughlin Road One hundred feet, to
the place of beginning.

Terms of Sale, cash.
Dated the Twelfth day of December A. D. 1912
WILLIAM H. IRVING,
Assignee of Mortgagee.

R. A. IRVING
Solicitor.
Dec. 16—1m.

Le ministère des Travaux publics a reçu jusqu'à
4 90 P. M., mardi, le 23 janvier 1913, des
soumissions pour la construction d'un bureau de
poste à Frédéricton, N. B., lesquelles soumis-
sions devront être cachetées, adressées à l'assis-
gné, et porter sur leur enveloppe, en sus de l'en-
veloppe, les mots : "Soumissions" pour bureau de
poste, Frédéricton, N. B."

On peut consulter les plans, les formules de
contrat et se procurer des formules de soumission
au ministère des Travaux publics, à Ottawa, aux
bureaux de M. D. H. Waterbury, sur-intendant
des "difices public", à l'édifice du Bureau de Poste,
St-Jean, N. B., et au bureau de Poste de Frédéric-
ton, N. B.

Les soumissionnaires ne doivent pas oublier
qu'on ne tient pas compte de soumissions im-
complètes, ni de soumissions imprimées, ni de
soumissions libellées, signées de la main des concu-
rants, avec désignation de la nature de leurs oc-
cupations, et du lieu de leurs résidences ; s'il s'a-
git de sociétés, chaque associé devra signer de sa
main la soumission et y inscrire la désignation
précise.

Un chèque égal à dix pour cent (to p. c.) du
montant de la soumission fait à l'ordre de l'hono-
rable ministre des Travaux publics et accepté par
une banque de charité devra accompagner chaque
soumission. Ce chèque sera confisqué si l'entre-
preneur dont la soumission a été acceptée re-
fuse de signer le contrat d'entreprise ou l'exé-
cute pas intégralement ce contrat.

Les chèques doivent être accompagnés des sou-
missions qui n'auront pas été acceptées seront re-
mises.

Le ministre ne s'engage à accepter ni la plus
basse ni aucune des soumissions.
Par ordre,
R. C. DESROCHERS,
Secrétaire.

Ministère des Travaux publics,
Ottawa, le 4 janvier 1913.
N.B.—Le ministre ne renverra aucune
note pour la publication de l'avis ci-dessus s'il
n'a pas expressément autorisé cette pu-
blication.—12025.

envoyé sur demande adressée au bureau
des publications du ministère de l'Agricul-
ture, Ottawa.

Les journaux nous apprennent que le
premier train de blé, 20 wagons, expé-
dié de l'Ouest en Ontario, par le Trans-
continental National, via Cochrane et
Northbay, est arrivé en bon ordre à
Port Colborne. La cargaison fut immé-
diatement convertie en farine et réexpé-
diée sans plus de retard à St-Jean, N.
B., où l'attendait un navire qui va le
transporter au Sud-Africain.

On Demande

L'Acadia Coal Company, de
Stellarton, N. S., cherche un sté-
nographe Français-Anglais, cor-
respondant et prenant des dictées
dans les deux langues. Adressez
demandes en français et en an-
glais au General Manager, Stel-
larton.
1 oct. 1912—ac.

Notice of Sale

NOTICE is hereby given that under and by vir-
tue of the power and authority contained in a
certain Indenture of Mortgage dated the Twen-
ty-Eighth day of December A. D. 1910 and duly re-
gistered in the office of the Registrar of Deeds,
etc., in and for the County of Westmorland in
Book K. 8, page 184, on the Thirty-first day of De-
cember A. D. 1910, and numbered 6020 therein and
made between Evelyn Mitchell, wife of Ernest
Mitchell, and Ernest Mitchell her husband, of the
one part, and Gurney R. Jones, of the other part ;
AND WHEREAS, by Indenture of assignment
bearing date the first of February A. D. 1912
made in pursuance of Chapter 141 of the Consoli-
dated Statutes of New Brunswick, 1903, respec-
tively assigning and preferences by insolvent
persons, by Gurney R. Jones, then of Lewisville
in the Parish of Moncton, in the County of
Westmorland, Merchant, and Farmer, of the
first part, the said William B. Chandler, of the
second part and the creditors of the said Gurney
R. Jones, of the third part; the said Gurney R.
Jones did grant, sell, assign and convey unto
the said William B. Chandler his heirs, execu-
tors, administrators and assigns, all his personal pro-
perty which might be seized and sold under ex-
ecution and all his real estate, ceditis and effects ;
TO HAVE AND TO HOLD the same unto
the said William B. Chandler or his heirs, execu-
tors, administrators and assigns, respectively ac-
cording to the tenor thereof upon trust to sell
and convey the real and personal property, estate
and effects thereby granted and assigned and
convert the same into money and collect and call
in all the debts, dues and demands of the said
Gurney R. Jones and otherwise as in the said In-
denture of assignment particularly mentioned and
set forth which said Indenture of assignment was
duly registered in the Registry office of Deeds in
and for the said County of Westmorland within
five days from the execution thereof in accor-
dance with the provisions of section 12 of Chapter
141 of the Consolidated Statutes of New Brun-
swick 1903.

AND WHEREAS at a meeting of the credi-
tors of the said Gurney R. Jones held at the City
of Moncton, aforesaid, on the fourteenth day of
November A. D. 1912 at four o'clock in the af-
ternoon, duly called in accordance with the pro-
visions of said Chapter 141 of the Consolidated
Statutes of New Brunswick 1903, the said assig-
nment was by resolution passed and adopted at
said meeting, authorized and directed to con-
vey and assign to Archibald J. McQuarrie of the City
of Moncton aforesaid, Manager for the Bank of
New Brunswick at Moncton aforesaid, all the
right, title and interest of the said Gurney R.
Jones assigned by him to the said William B.
Chandler under and by virtue of the deed of as-
signment herein before mentioned in and to the
following lands and premises, that is to say :—

ALL that certain lot, piece of land and pre-
mises, situated at Shediac aforesaid, and bound-
ed and described as follows :—Commencing at a
point on the West side of the McLaughlin Road
where the North side line of Humphrey's road
strikes said McLaughlin Road; thence, westerly
along the said Humphrey Road, Sixty feet, thence,
Northerly parallel with said McLaughlin Road,
One hundred feet, thence Easterly parallel with
said Humphrey Road, Sixty feet, to the said
McLaughlin Road, and thence Southerly along
the said McLaughlin Road One hundred feet, to
the place of beginning.

Terms of Sale, cash.
Dated the Twelfth day of December A. D. 1912
WILLIAM H. IRVING,
Assignee of Mortgagee.

R. A. IRVING
Solicitor.
Dec. 16—1m.

Le ministère des Travaux publics a reçu jusqu'à
4 90 P. M., mardi, le 23 janvier 1913, des
soumissions pour la construction d'un bureau de
poste à Frédéricton, N. B., lesquelles soumis-
sions devront être cachetées, adressées à l'assis-
gné, et porter sur leur enveloppe, en sus de l'en-
veloppe, les mots : "Soumissions" pour bureau de
poste, Frédéricton, N. B."

On peut consulter les plans, les formules de
contrat et se procurer des formules de soumission
au ministère des Travaux publics, à Ottawa, aux
bureaux de M. D. H. Waterbury, sur-intendant
des "difices public", à l'édifice du Bureau de Poste,
St-Jean, N. B., et au bureau de Poste de Frédéric-
ton, N. B.

Les soumissionnaires ne doivent pas oublier
qu'on ne tient pas compte de soumissions im-
complètes, ni de soumissions imprimées, ni de
soumissions libellées, signées de la main des concu-
rants, avec désignation de la nature de leurs oc-
cupations, et du lieu de leurs résidences ; s'il s'a-
git de sociétés, chaque associé devra signer de sa
main la soumission et y inscrire la désignation
précise.

Un chèque égal à dix pour cent (to p. c.) du
montant de la soumission fait à l'ordre de l'hono-
rable ministre des Travaux publics et accepté par
une banque de charité devra accompagner chaque
soumission. Ce chèque sera confisqué si l'entre-
preneur dont la soumission a été acceptée re-
fuse de signer le contrat d'entreprise ou l'exé-
cute pas intégralement ce contrat.

Les chèques doivent être accompagnés des sou-
missions qui n'auront pas été acceptées seront re-
mises.

Le ministre ne s'engage à accepter ni la plus
basse ni aucune des soumissions.
Par ordre,
R. C. DESROCHERS,
Secrétaire.

Ministère des Travaux publics,
Ottawa, le 4 janvier 1913.
N.B.—Le ministre ne renverra aucune
note pour la publication de l'avis ci-dessus s'il
n'a pas expressément autorisé cette pu-
blication.—12025.

envoyé sur demande adressée au bureau
des publications du ministère de l'Agricul-
ture, Ottawa.

Les journaux nous apprennent que le
premier train de blé, 20 wagons, expé-
dié de l'Ouest en Ontario, par le Trans-
continental National, via Cochrane et
Northbay, est arrivé en bon ordre à
Port Colborne. La cargaison fut immé-
diatement convertie en farine et réexpé-
diée sans plus de retard à St-Jean, N.
B., où l'attendait un navire qui va le
transporter au Sud-Africain.

Le Liniment de Minard gué-
rit les rhumes, etc.

Compagnie O. M. Melanson, Limitée.

Draps, Draps, Draps!

Notre assortiment de
Draps est maintenant
au complet.

Nous avons les patrons
les plus nouveaux, les
qualités sont excellen-
tes, les prix modérés.

Venez nous visiter et
et nous serons des plus
heureux de vous mon-
trer notre assortiment
de

DRAPS

et vous serez convain-
cus qu'il est de votre in-
térêt d'acheter chez

Compagnie O. M. Melanson,
LIMITÉE.

Un mot de nos Swea-
ters pour hommes, fem-
mes et enfants, que nous
exposons en ce moment
Dernières modes et der-
nières nuances. Prix de
50cts à \$4.

Comme de coutume
nous pouvons pourvoir
à tous vos besoins en
fait de
Hardes, Chaussures,
Sous-Vêtements d'hiver,
etc., etc.

Le Magasin
du Peuple.

Cie O. M. Melanson Ltd
SHEDIAC, N. B.

NAISSANCE

Au Village de Richibouctou, le 1 jan-
vier, Mme Arthur G. Richard faisait ca-
deau à son époux d'un gros garçon qui
fut baptisé le même jour sous les noms
de Joseph-Edgar. Parrain et marraine,
M. Edgar Roy et Mlle Sara Zion.

DECES

A Bangor, Me., le 2 décembre, s'é-
teignait dans le Seigneur, à l'âge de
21 ans et 9 mois, Marcel B. LeBlanc,
fils de M. Barcimé LeBlanc. Il a suc-
combé à une fièvre maligne qui l'a
couché dans la tombe au bout de cinq
jours. Il a eu le bonheur de recevoir
toutes les consolations de l'Eglise, à
l'hôpital, où son frère, Freeman Le-
Blanc, se tenait à ses côtés tout le
temps de sa maladie. Ses restes mor-
tels furent transportés au Cap-Pelé,
où eurent lieu les funérailles, aux-
quelles M. le curé Collette officiait.
Les porteurs étaient: Félicien Landry,
Baptiste Landry, Olivier Cormier,
Damien Cormier, Willie LeBlanc et
Thadée Gauthier.

L'infortuné jeune homme, estimé
de tous pour ses belles qualités, sera
vivement regretté. Il laisse pour pleu-
rer sur sa tombe un père, une mère,
quatre frères, Daniel, Napoléon, Pa-
trick, et Freeman, et deux sœurs,
Mme Fred LeBlanc et Mlle Adèle
LeBlanc.

Que son âme repose en paix.
A Cocagne, le 22 de décembre,
après une maladie de 5 mois, s'étei-
gnait paisiblement dans le Seigneur,
Denis A. Roy, âgé de 55 ans. Il lais-
se pour pleurer sur sa tombe une
épouse inconsolable, 8 enfants, 5 fils
et 3 filles, Joseph, aux Etats-Unis,
Amédée, à Vancouver, Clovis, à Tru-
ro, Arthur et Arcade, à la maison pa-
ternelle; Marie et Rosanne, à Monc-
ton, et Adèle, à la maison paternelle;
4 frères, Joseph, de Moncton, Augus-
tin, de Rogersville, Moïse, de Ste-
Marie, et Alexis, de Medecine, Mai-
ne, et 2 sœurs, Mme Antoine E. Lé-
ger, de Moncton, et Mme Clovis T.
Mazerolle, de St-Antoine, et un
grand nombre de parents et d'amis
qui le regretteront longtemps.

Les funérailles ont eu lieu le 24 dé-
cembre au milieu d'un grand con-
cours de parents et d'amis. Le servi-
ce funèbre fut célébré par le curé J.
A. L'Archevêque.

Vous tous qui l'avez connu, priez
pour le repos de son âme.

A Cocagne, le 29 novembre, s'étei-
gnait dans le Seigneur M. Athanase
P. LeBlanc, âgé de 71 ans, et célébra-
taire. Le regretté défunt appartenait
au Grand Rosaire et à la Ligue du
Sacre-Cœur. Fortifié de toutes les
consolations de l'Eglise. Les funérail-
les ont eu lieu le 31 à Grand'Digue.
— R. I. P.

Le Crucifix du Diable

La légende que j'entreprends de
rapporter ici au sujet du fameux
tableau d'Aquila, si connu sous le
nom de Crucifix du Diable, me fut
un jour racontée par un vieux col-
porteur italien, doué de beaucoup
de sens et de beaucoup d'esprit.

Comme je savais qu'il était de l'A-
bruzzo ultérieure, je lui manifestai
le désir que j'avais de connaître la
légende, telle qu'on la raconte dans
son pays. Voici à peu près en
quels termes il s'exprima.

Il y a de cela, dit-il, environ
cent cinquante ans, un jeune com-
te, que la mort prématurée de ses
parents avait rendu orphelin de
très bonne heure, habitait le châ-
teau dont on voit les ruines sur la
montagne qui domine la ville d'A-
quila. Privé des conseils de sa mère,
ce jeune homme ne tarda pas à
perdre les bonnes habitudes aux-
quelles cette pieuse femme l'avait
accoutumé dès son âge le plus ten-
dre; il se laissa emporter par la
fougue de ses passions, et bientôt
on ne le cornut plus que par sa
vie dissipée, son luxe et ses folles
débauches. Celui dont le cœur avait
puisé dans sa première éducation
le genre des vertus qui devaient
faire son bonheur toute la vie, ne
se fit connaître que par le dérègle-
ment de sa conduite et par ses
scandales.

En compagnie de jeunes débau-
chés qui en disaient ses amis, il
passait sa vie dans des orgies con-
tinues, ruinant par là sa santé
aussi bien que son patrimoine. En-
fin, les plaisirs monotones dont il
jouissait dans son château le fati-
guèrent, et il résolut d'aller porter
au loin ses folies. Comme Paris
lui semblait la ville la plus propre
à flatter ses passions, il s'y rendit.
Il trouva dans la Babylonie moder-
ne un aliment à toutes les voluptés
qui pouvaient séduire, mais des
sommers énormes qu'il perdit au
jeu l'obligèrent à retourner à A-
quila. Un grand malheur l'y atten-
dait. Informé du retour prochain
de son maître, l'intendant du châ-
teau avait trouvé un bon moyen
de faire sa fortune d'un seul coup.
Il s'était emparé d'un coffre-fort
qui renfermait des valeurs considé-
rables, de tous les objets d'art les
plus précieux, et avait prudemment
pris la fuite.

Quand le jeune comte fut rentré
chez lui et qu'il eut appris ce fu-
neste événement, il se laissa aller
à une sombre mélancolie. A peine
ses fidèles amis eurent-ils appris
qu'il était complètement ruiné qu'ils
se retirèrent tous insensiblement
et l'abandonnèrent à son malheu-
reux sort.

En proie au désespoir le plus
violent enfin de se donner la mort.
Comme il était un jour plus décidé
que jamais à mettre fin à ses jours:
"Eh bien! s'écria-t-il avec frénésie,
puisque je ne possède plus rien
que mon misérable château, je vais
me tuer, car à moins que le diable
ne vienne me tirer d'affaire, je ne
veux plus vivre ainsi déshonoré."

Il n'avait pas achevé ces paroles
qu'un domestique vint annoncer:
"Messire Satan!"

"Faites entrer", dit le jeune
homme un peu déconcerté. Le do-
mestique se retira pour faire place
à un homme de trente-cinq à tren-
te-six ans, vêtu à la manière du
pays, portant un pantalon collant
de couleur rouge, un justaucorps
noir, fendu aux articulations des
bras, dont les crevés laissaient voir
une doublure couleur de feu. Sa
tête était couverte d'une toque noi-
re, coiffure à laquelle une grande
plume rouge donnait, par ses on-
dules, une grâce toute particu-
lière. Quant à ses souliers, ils
étaient arrondis du bout, et un
grand ergot, pareil à celui d'un
coq, paraissait destiné à lui servir
d'éperon lorsque son bon plaisir
était de voyager à cheval.

Après les compliments d'usage,
le comte s'assit dans son fauteuil,
le diable dans un autre; le jeune
homme mit ses pieds sur les che-
nêts, le diable posa tout bonne-
ment les siens dans la braise.

Eh bien! mon brave ami, vous
avez besoin de moi?
—J'avoue, Monseigneur, répon-
dit le jeune homme, que votre aide
ne me serait pas inutile.

—Je venais justement vous of-
frir mes services.
—Eh bien! il ne s'agit que de
nous entendre... sur...
Le jeune homme hésita.

"Sur le prix, continua Satan, en
se balançant sur les pieds de der-
rière de sa chaise.
—Oui, répondit le jeune homme
sentant que c'était là que l'affaire
allait s'embrouiller.

—Oh! d'abord, reprit Satan en
regardant son interlocuteur avec
une certaine expression de malice,
et en effilant ses griffes avec le ca-
nif du comte, je serai de bonne
composition sur ce point.

—Cela me rassure un peu, dit
le comte; mais, quel que soit le
nombre des marks d'or ou d'ar-
gent que vous me demandiez, je
crois qu'il me sera impossible de
vous satisfaire.

—Eh! quel besoin ai-je de vo-
tre or et de votre argent, reprit le
diable; j'en fais quand je veux.
Tenez! il prit un charbon tout
rouge au milieu du feu, comme

s'il eût pris une praline dans une
bonbonnière. "Tendez la main",
dit-il au jeune homme qui hésitait.
Et il lui mit entre les doigts un
lingot de l'or le plus pur, et aussi
froid que s'il fût sorti de la mine.

—Je comprends, dit le comte,
que si l'or ne vous coûte pas plus
de peine à faire, vous aimiez au-
tant qu'on vous paie avec une au-
tre monnaie; mais comme je ne
sais pas ce qui peut vous être agré-
able, je vous prie de faire vos
conditions vous-même.

Satan réfléchit un instant.
Je désire d'abord, dit-il, que vo-
tre âme m'appartienne.

—Soit, dit le comte.
—Rédigeons l'acte, continua
Satan.

—Dites vous-même.
Le comte se prépare à écrire.

Cinq minutes après, un sous-
seing privé, en bonne forme, était
signé de Satan et par le jeune com-
te. Le premier s'engageait formel-
lement à rendre la fortune du com-
te aussi grande qu'auparavant, et
celui-ci, de son côté, concédait, en
paiement de ce bienfait, son âme,
le malheureux!

"Mais, dit Satan, ce n'est pas
tout; il faut maintenant que vous
fouliez le Christ aux pieds."

Le pauvre jeune homme était
tellement engagé dans la pente du
mal qu'il n'eut pas la force de re-
fuser son consentement à ce der-
nier crime.

Aussitôt, le diable tirant une
taille de dessous son justaucorps, la
déplia sur le parquet, et, en quel-
ques coups de pinceau, il repré-
senta dessus un Christ en croix
d'une beauté inimitable. "Accom-
plissez votre promesse", dit alors
Satan.

Le jeune homme s'avance, et
déjà levant le pied, il était prêt à
commettre cet horrible sacrilège
quand, portant ses regards sur
l'auguste et sainte Face du Ré-
dempteur, il est tellement frappé
de l'air de douceur et de bonté ré-
pandue sur ce céleste visage, qu'ins-
tinctivement il fait le signe de la
croix, et tombant à genoux malgré
les mugissements de colère du dia-
ble, il se met à adorer le Christ et
à fondre en larmes. Le repentir le
plus sincère était entré dans ce
cœur égaré. Satan était arrivé au
paroxysme de la fureur. Il avait
compté sur l'âme du jeune comte,
et il se voyait malheureusement
obligé de l'abandonner à Dieu.

Au moment où, pour se venger, il
se préparait à renverser le châ-
lain, il aperçu le clergé d'Aquila
qui, averti de sa présence par le
domestique qui l'avait introduit, et
qui était un bon chrétien, venait,
croix en tête et bannière déployée,
chasser le prince des ténébres. A
cette vue, Satan prit aussitôt la fu-
ite.

Le crucifix du diable fut magni-
fiquement encadré, et transporté
en grande pompe dans l'église
principale d'Aquila où il se trouve
encore présentement.

Quand au jeune comte, il alla
le jour même au tribunal de la pé-
nitence recevoir l'absolution de
ses égarements, et, un mois après,
il entra dans un couvent de Bé-
nédictins, pour réparer, par une
vie exclusivement consacrée à Dieu,
les désordres qu'il avait commis
dans sa jeunesse et surtout sa der-
nière et plus grande faute.

ARMAND DOREZ.

Dictons de fin de décembre et
de Noël:

—Huit jours de neige c'est fu-
mure, huit au delà c'est pourritu-
re.

—Quand Noël vient en clarté,
vends ton bœuf pour acheter ton
bié.

—Noël sans lune, sur trois bre-
bis n'en reste qu'une.

—Quand on voit avant Noël un
hiver frileux, on est sûr d'en avoir
deux.

—A Noël les moucheron, à
Pâques les glaçons.

—Qui prend le soleil à Noël,
Pâques se gèle.

—Noël à son pignon, Pâques à
son tison.

—Clair de lune ou claire nuit, à
Noël, claire en champs année qui
suit, claires javelles.

Si tu prends à Noël le Soleil; à
Pâques, tu te rôtis l'orteil.

—Quand Noël se chauffe au so-
leil, Pâques brûlera la bûche de
Noël.

—Enfin, au 10 décembre pour
une Ste-Eulalie, vierge et marty-
re, espagnole morte en l'an 308:
Soleil qui rit à Ste-Eulalie, promet
des pommes à folie; or en cette
année 1912 le soleil a bien ri le 10
décembre!

Le vice-roi des Indes a été victi-
me d'une tentative de meurtre lun-
di. Comme il entrait en grand ap-
parat dans la nouvelle capitale, à
Delhi, une bombe fut lancée du
toit d'un édifice adjacent. Celui qui
tenait le parapluie au-dessus de la
tête du vice-roi fut tué par la bom-
be. Le vice-roi s'en tira avec une
blessure à l'épaule.

La Noël en Angleterre.

Londres, 30 décembre. — L'Angle-
terre en général et Londres en par-
ticulier ont passé la Noël la plus désa-
gréable et triste qui se puisse voir.
D'un ciel de plomb est tombée une
pluie incessante. Partout le vent a
soufflé avec violence. Il n'y a pas eu
de grand désastre, mais une foule de
petits accidents ça et là. Dans un in-
cendie à Dalban, quatre personnes
ont perdu la vie; à Dundee, quatre
enfants se sont fait tuer; dans le
Yorkshire un petit garçon a par-
 accident tué sa sœur; l'aviateur Petre
s'est fait tuer, etc.

Il n'y avait heureusement pas de
journaux le jour de Noël et l'on n'en
a rien su que le lendemain. On a
beaucoup parlé de la prospérité sans
précédent de l'Angleterre en 1912,
mais le lendemain de Noël, le Times
a publié une pleine page concernant
l'énorme augmentation de la mé-
dité. Malgré l'émigration, les pen-
sions de vieillesse, etc., la situation
est plus grave qu'elle ne l'était à la
fin de l'an dernier et au commence-
ment de cette année. Le Times l'at-
tribue pour une grande partie aux di-
fficultés qui ont surgi dans le monde
ouvrier.

Victoria, Colombie - Anglaise,
vient d'instituer le couvre-feu pour
les enfants de moins de seize ans.
A neuf heures au plus tard, tous
doivent être au logis.

Et c'est excellent. On a beau
dire, certaines coutumes du Moy-
en-Age étaient si sages qu'il faut
y revenir, tôt ou tard.

CHENILLE EN PLEIN HIVER.—En
revenant de son magasin, jeudi
dernier, M. Ferdinand Ouellet
s'est trouvé en face d'une chenille
vivante qui allait son petit bon-
homme de chemin tout comme en
plein été. Qu'on ne dise pas après
cela que l'hiver est rigoureux.

NOUVEAU JUGE DE PAIX.—Il a
plu à Son Honneur le lieutenant-
gouverneur en conseil de nommer
juge de paix M. Alfred Robichaud,
de Cormier Village.

DOUBLE NOYADE.—On rapporte un
terrible accident arrivé il y a quelques
jours dans les bois de l'Etat du Maine,
où trois frères, nommés Albert, du
village des Dollards, paroisse Sainte-
Marie, s'étaient rendus à l'automne
pour travailler aux chantiers. Un
jour de la semaine dernière, deux
d'entre eux s'en furent patiner sur un
lac voisin pour se dégourdir. La glace
faible par endroits, céda sous leur
poids et les deux malheureux dispa-
rurent dans l'abîme pour n'en pas
sortir vivants. Leurs cris de détresse
furent entendus, mais on ne put se
rendre à temps sur les lieux pour les
arracher à leur terrible destin. On
repecha les cadavres quelques temps
après, et le survivant est venu les
conduire à Sainte-Marie pour y être
inhumés. La paroisse tout entière
sympathise avec les parents dans leur
infortune. Une foule immense assis-
tait aux funérailles.

Il arrive beaucoup d'accidents dans
les chantiers et déjà plusieurs familles
acadiennes ont été cruellement éprou-
vées.

JOURNAL

ADRESSES

Dr J. A. SHEDIAC

Bureau bâtime Mar-
tine de la rue Ste-Anne

Dr L. Eric

MÉDECIN ET

Bureau et résidence: 1

SHEDIAC

Dr J. A.

MÉDECIN-C

ST-JOSEPH, M

Les malades des ye-
troubles comme suprav

Dr T. J.

MÉDECIN ET

RICHIBOUCTU

Consultation à toute h-
Pharmacie de premiè-
Sons, articles de toilet-
et sacs de choix.

Dr A. S.

SHEDIAC

Bureau et résidence: 1

Tél. 52.

26 Sept. 1911

A. R.

RÉGIMENT DES M

ET DE

MÉDECIN ET

La chirurgie à tout h-

Bureau de Bureau: 1

15 rue Al

Dr. M. A.

SHEDIAC

Bureau: Ancien bure-

24 oct. 1911.

W. A. J.

AVOCAT, AGENT

COLLECTE

SHEDIAC

Collecte les comptes av-

tout instruction avec p-

E. R. M.

AVOCAT, NOTAIRE

D'ASSURAN-

SHEDIAC

Bureau à côté de la

tar sept. 1910.

FERD. J.

AVOCAT, SOLICIT

PUBLIC

RICHIBOUCTU

Argenti à prêter sur

McQUARRIE &

AVOCATS, NOTAI-

Summerside

Argent à

McQuarr

ANTOINE J. I.

Avocat, Notaire

Bureau: Grand'ru-

24 oct. 1911.

Thomas V.

Avocat, Notaire, J.

Shediac, N. B.

NEWCASTLE